

41^e Assemblée générale annuelle

Salle Desjardins - Polyvalente Montignac

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

TENUE LE JEUDI 14 JUIN 2018, DE 14 H 15 À 16 H 00

Mots de bienvenue

Mot de bienvenue de la présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie Luce Bergeron

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie Luce Bergeron, offre la bienvenue à toutes et tous, passe en revue l'horaire de la journée et réitère l'invitation à participer au coquetel, gracieuseté de la MRC du Granit et du Conseil de la culture de l'Estrie, prévu à 16 h, soit une fois l'assemblée générale annuelle (AGA) terminée. Mme Bergeron cède la parole à Mme Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit.

Mot de bienvenue de Mme le préfet de la MRC du Granit, Marielle Fecteau

Mme Marielle Fecteau, présidente et hôte de l'AGA, offre un chaleureux mot de bienvenue à toutes et tous, remercie les participants de leur participation et réitère l'engagement de la MRC du Granit dans le développement des arts et la culture en Estrie. Elle fait valoir le lieu de la tenue de l'AGA, soit la toute nouvelle salle à la suite des rénovations et à ce titre, elle cède la parole à Pierre Paquet, directeur général et artistique du Comité culturel Mégantic pour nous en parler.

Mot de bienvenue du directeur général et artistique du Comité culturel Mégantic, Pierre Paquet

Le directeur général et artistique Pierre Paquet du Comité culturel Mégantic se montre fier de nous accueillir sur la Scène Desjardins de la salle Montignac, nouvellement rénovée grâce à d'importants investissements. Il souligne également que l'on doit cet accueil également à la direction de la Polyvalente Montignac.

Mme Sylvie Luce Bergeron remercie donc nos hôtes pour la tenue de notre assemblée générale annuelle :

- La MRC du Granit, représentée par Marielle Fecteau,
- Le Comité culturel Mégantic et la Polyvalente Montignac, représentés par Pierre Paquet.

1.0

Ouverture de l'assemblée générale annuelle

La présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Sylvie Luce Bergeron, constate le quorum et déclare l'assemblée générale annuelle ouverte à 14 h 15.

2.0	Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
	<p>Sur une proposition de Michèle Lavoie, appuyée par Benoit Bourassa, il est convenu de nommer Marielle Fecteau à titre de présidente d'assemblée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 01</p> <p>Mme Marielle Fecteau accepte la charge.</p> <p>Sur une proposition de Diane Ferland, appuyée par Géraldine Lansiaux, il est convenu de nommer Christelle Coulpier à titre de secrétaire d'assemblée.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 02</p> <p>Mme Christelle Coulpier accepte la charge.</p>
3.0	Adoption du projet d'ordre du jour
	<p>Mme Marielle Fecteau présente le point 3 à l'ordre du jour. Tous les membres présents ont préalablement reçu l'ordre du jour et en ont pris connaissance, l'assemblée convient donc de procéder à l'adoption de l'ordre du jour sans en faire la lecture.</p> <p>Sur une proposition de Angèle Séguin, appuyée par Patrick Falardeau, il est convenu d'adopter l'ordre du jour.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 03</p> <p>ORDRE DU JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée 3.0 Adoption du projet d'ordre du jour 4.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017 5.0 Rapport moral de la présidence 6.0 Rapport d'activités 2017-2018 7.0 Plan d'action 2018-2019 8.0 États financiers 2017-2018 9.0 Prévisions budgétaires 2018-2019 10.0 Nomination des auditeurs 2018-2019 11.0 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections 12.0 Élections des administratrices et des administrateurs 13.0 Période de discussions et d'échanges avec les membres 14.0 Levée de l'assemblée

4.0	<p>Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 juin 2017</p>
	<p>Tous les membres présents ont préalablement reçu le procès-verbal et en ont pris connaissance, l'assemblée convient de procéder à son adoption sans en faire la lecture. Les membres présents à l'assemblée constatent la conformité des procédures en ce qui a trait à la convocation de l'assemblée générale annuelle.</p> <p>Sur une proposition de Ann-Janick Lépine, appuyée par Sylvie Luce Bergeron, il est convenu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Conseil de la culture de l'Estrie du 15 juin 2017.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 04</p>
5.0	<p>Rapport moral de la présidence</p>
	<p>Sylvie Luce Bergeron présente son Mot de la présidence tel qu'il est publié dans le Rapport annuel 2017-2018.</p> <p>Mme Fecteau consulte ensuite l'assemblée pour traiter du « point 8. États financiers au 31 mars 2018 » étant donné la présence de l'auditeur comptable Éric Charrois. L'assemblée accepte; toutefois, à des fins de rédaction du procès-verbal, les points demeurent dans l'ordre initial.</p>
6.0	<p>Rapport d'activités 2017-2018</p>
	<p>Le directeur général Pierre Mino fait une présentation sommaire des faits saillants du Rapport annuel 2017-2018.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il rappelle que le Conseil est présent et représente la culture en région même si ce travail n'est pas toujours visible pour les membres. « Rôle de représentation » • Ces représentations sont nombreuses et ont des impacts de manière transversale (nationale) et multidisciplinaire. Il rappelle l'existence de la Coalition des conseils régionaux de la culture (Regroupement des CRC du Québec) qui agit au national pour le faire-valoir de la pertinence de maintenir et soutenir adéquatement les conseils régionaux de la culture (CRC). Il rappelle notamment la tenue du rassemblement qui a eu lieu à Québec. • Il fait également une présentation de la mesure 40, soutenue par une présentation visuelle, et informe les membres des nouvelles mesures de subvention pour le budget 2018-2019. • Enfin, il propose de passer en revue succinctement les points suivants avec des présentations de son personnel : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Information et promotion</i> ○ <i>Veille, représentation et rôle-conseil</i> ○ <i>Service de formation continue</i> ○ <i>Regroupement, rassemblement, concertation et développement</i> ○ <i>Gestion administrative</i> <p>Les participants ont reçu une pochette de documents contenant le SOMMAIRE du Rapport annuel 2017-2018. Les faits saillants des cinq volets y figurent.</p>

INFORMATION et PROMOTION

Présenté par Hélène Blais

Elle présente L'Apéro culturel et les 4 prix et ses partenaires.

Plusieurs moyens de communication assurent au Conseil un dialogue avec les artistes, les travailleurs culturels et avec une large communauté intéressée par les arts et la culture. Ces divers moyens de communication offrent au milieu culturel estrien une information stratégique. En 2017-2018, les médias sociaux, à eux seuls, ont rejoint plus de 7 000 utilisateurs. Par ailleurs, la promotion des arts et de la culture passe par une présence soutenue dans les médias et par différentes activités, comme L'Apéro culturel de l'Estrie, l'événement de reconnaissance qui souligne l'excellence en arts et culture.

→ Plus de renseignements : Rapport annuel 2017-2018 et le SOMMAIRE

VEILLE, REPRÉSENTATION et RÔLE-CONSEIL

Présenté par Pierre Mino

Comme porte-parole du milieu culturel auprès des acteurs du développement des arts et de la culture, tant en région qu'à l'échelle nationale, le Conseil met ses compétences et son expertise au service de ses membres et de différents partenaires culturels, politiques, économiques et sociaux.

→ Plus de renseignements : Rapport annuel 2017-2018 et le SOMMAIRE

SERVICE de FORMATION CONTINUE

Présenté par Christiane Bonneau (en remplacement de Marianne Mondon)

Ce partenariat durable avec Emploi-Québec et la collaboration avec Compétence Culture ont rendu possible en 2017-2018 ces actions des plus structurantes pour la vitalité artistique et culturelle de notre région, en contribuant au développement des connaissances et des compétences de 287 artistes et travailleurs culturels professionnels de toutes les disciplines, notamment avec 24 formations de groupe (tenues à Sherbrooke et également dans les MRC de l'Estrie), 3 programmes de compagnonnage et l'octroi de 12 bourses d'aide au déplacement pur des formations hors-région.

→ Plus de renseignements : Rapport annuel 2017-2018 et le SOMMAIRE

REGROUPEMENT, RASSEMBLEMENT, CONCERTATION et DÉVELOPPEMENT

Présenté par Guillaume Houle

Le Conseil de la culture de l'Estrie compte plus de 200 membres. Au cours de la dernière année, 53 rencontres, dont 31 multidisciplinaires et 22 disciplinaires, ont mobilisé le milieu artistique et culturel. Les instances décisionnelles (CA et CD) se sont réunies à 10 reprises, ont tenu un lac-à-l'épaule et les administrateurs ont participé aux travaux de plusieurs sous-comités. Les administrateurs ont ainsi consacré plus de 1015 heures aux travaux du Conseil. Guillaume Houle énumère quelques-uns des événements qui se sont tenus cette année.

→ Plus de renseignements : Rapport annuel 2017-2018 et le SOMMAIRE

	<p>GESTION ADMINISTRATIVE</p> <p><i>Présenté par Pierre Mino</i></p> <p>Le Conseil de la culture de l'Estrie bénéficie d'une entente de financement avec le MCC et d'un accord de coopération avec le CALQ. De plus, des revenus autonomes issus notamment de la gestion de son immeuble situé au coin des rues Belvédère et King Ouest contribuent à présenter un portrait financier stable.</p> <p>→ Plus de renseignements : Rapport annuel 2017-2018 et le SOMMAIRE</p>
7.0	Plan d'action 2018-2019
	<p>Le directeur général Pierre Mino présente sommairement le Plan d'action 2018-2019. Il souligne que le financement 2018-2019 des conseils régionaux de la culture (CRC) n'est pas encore connu/confirmé.</p> <p>Le conseil d'administration avait néanmoins choisi de maintenir les activités du CCE, soit depuis le 1er avril dernier. S'ajoutent aux actions prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre de la Stratégie culturelle estrienne; • Un débat organisé par le Conseil, portant sur les plateformes et les engagements politiques des principaux partis qui se présenteront aux Élections provinciales, aura lieu le 5 septembre prochain avec un candidat délégué issu de chacun de ces principaux partis; • La formation PCNQ : Pierre Mino invite les membres à participer aux diverses activités de formation sur le numérique.
8.0	États financiers 2017-2018
	<p>Éric Charrois, CPA auditeur, CGA, vérificateur de l'exercice 2017-2018, présente et explique les États financiers de l'exercice terminé au 31 mars 2018.</p> <p>Sur une proposition de Pierre Javaux, appuyé par Diane Ferland, il est convenu de recevoir les États financiers au 31 mars 2018 du Conseil de la culture de l'Estrie tels qu'ils ont été produits par le vérificateur Éric Charrois, CPA auditeur, CGA.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 05</p>
9.0	Prévisions budgétaires 2018-2019
	<p>Le directeur général Pierre Mino, présente les Prévisions budgétaires 2018-2019.</p> <p>Le document est déposé.</p>

10.0	Nomination des auditeurs 2018-2019																
	<p>Pierre Mino transmet la recommandation du conseil d'administration à l'effet de recourir à nouveau aux services d'Éric Charrois, CPA auditeur, CGA, et de nommer celui-ci comme vérificateur pour l'année 2018-2019.</p> <p>Sur une proposition de Raphaël Bédard-Chartrand, appuyé par Micheline Roy, il est convenu de retenir les services d'Éric Charrois, CPA auditeur, CGA, en tant qu'expert-comptable pour l'audit de l'exercice 2018-2019.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 06</p>																
11.0	Nomination de la présidence et du secrétariat des élections																
	<p>Sur une proposition de Sylvie Luce Bergeron, appuyée par Angèle Séguin, il est convenu nommer Pierre Mino et Christelle Couplier, respectivement président et secrétaire des élections.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 07</p> <p>Pierre Mino et Christelle Couplier acceptent la charge.</p>																
12.0	Élections des administratrices et des administrateurs																
	<p>Le président d'élection Pierre Mino a constaté la conformité des bulletins de mise en candidature des candidats; Guillaume Houle résume ensuite le rôle et les mandats des administrateurs.</p> <p>Pierre Mino invite l'assemblée à considérer les candidats qui ont préalablement été nommés par leur commission disciplinaire. Il rappelle certains règlements en lien avec ces élections. Conformément aux <i>Règlements généraux</i> de l'organisme sur la durée du mandat (règl. gén. art. 12,2) et les vacances (règl. gén. art. 12,4), sont en élection pour un mandat de deux ans les sept postes au nombre pair, et le poste 15, pour un total de huit postes en élection en cette année au nombre pair, comme suit :</p> <table data-bbox="360 1369 928 1612"> <tr> <td>No 02</td> <td>Arts visuels</td> </tr> <tr> <td>No 04</td> <td>Danse</td> </tr> <tr> <td>No 06</td> <td>Lettres, livre et oralité</td> </tr> <tr> <td>No 08</td> <td>Musique</td> </tr> <tr> <td>No 10</td> <td>Relève</td> </tr> <tr> <td>No 12</td> <td>Territoires 1 – MRC</td> </tr> <tr> <td>No 14</td> <td>Territoires 3 – MRC</td> </tr> <tr> <td>No 15*</td> <td>Territoires 4 – Ville de Sherbrooke</td> </tr> </table> <p>*Poste 15 : en élection aux années paires</p> <p>Quant aux postes cooptés nos 16 et 17, Pierre Mino explique que ces administrateurs sont nommés chaque année par le conseil d'administration.</p>	No 02	Arts visuels	No 04	Danse	No 06	Lettres, livre et oralité	No 08	Musique	No 10	Relève	No 12	Territoires 1 – MRC	No 14	Territoires 3 – MRC	No 15*	Territoires 4 – Ville de Sherbrooke
No 02	Arts visuels																
No 04	Danse																
No 06	Lettres, livre et oralité																
No 08	Musique																
No 10	Relève																
No 12	Territoires 1 – MRC																
No 14	Territoires 3 – MRC																
No 15*	Territoires 4 – Ville de Sherbrooke																
Le président d'élection Pierre Mino déclare la mise en candidature officiellement ouverte.																	

	<p>No 02 – Arts visuels</p> <p>Martin Labrie présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections Pierre Mino déclare Martin Labrie élu par acclamation.</p> <p>Martin Labrie se présente et résume son parcours à titre d'enseignant en arts au Cégep, sa présence sur différents comités, à titre de commissaire d'exposition, de membre de jury.</p>
	<p>No 04 – Danse</p> <p>Marie-Anne O'Reilly a été proposée par la commission danse. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare Marie-Anne O'Reilly élue par acclamation.</p> <p>Nancy Rhéault présente la candidature de Marie-Anne O'Reilly qui est absente.</p>
	<p>No 06 – Lettres, livre et oralité</p> <p>Patrick Falardeau présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare Patrick Falardeau élu par acclamation.</p> <p>Patrick Falardeau se présente et résume son parcours à titre de directeur et bibliothécaire à la bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook et de vice-président de l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (ABIPE).</p>
	<p>No 08 – Musique</p> <p>André Cayer présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections Pierre Mino déclare André Cayer élu par acclamation.</p> <p>André Cayer est professeur agrégé à l'Université de Sherbrooke et directeur de l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.</p>
	<p>No 10 – Relève</p> <p>Raphaël Bédard-Chartrand présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare Raphaël Bédard-Chartrand élu par acclamation.</p> <p>Raphaël Bédard-Chartrand se présente et résume son parcours à titre de directeur général des Correspondances d'Eastman. Il s'implique également au comité culturel du programme Jeunes volontaires et au Comité culturel de la MRC de Memphrémagog.</p>

	<p>No 12 – Territoires no 1 – MRC</p>
	<p>Alexandra Roy présente sa candidature. Un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare Alexandra Roy élue par acclamation.</p> <p>Alexandra Roy se présente et résume son parcours à titre d'agent de développement à la MRC de Memphrémagog depuis 12 ans.</p>
	<p>No 14 – Territoires no 3 – MRC</p>
	<p>Pierre Paquet présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare Pierre Paquet élu par acclamation.</p> <p>Pierre Paquet se présente en résumant son parcours depuis 51 ans dans le milieu de la culture.</p>
	<p>No 15 – Territoires no 4 – Ville de Sherbrooke</p>
	<p>La Ville de Sherbrooke a proposé Ann-Janick Lépine qui présente sa candidature : un bulletin de candidature dûment complété est déposé à cet effet. Aucune autre proposition n'étant faite, le président déclare fermée la période de mise en candidature. Le président des élections déclare Ann-Janick Lépine élue par acclamation.</p> <p>Ann-Janick Lépine se présente en résumant son parcours.</p>
<p><i>Après vérification auprès de l'assemblée, aucune autre proposition n'est soumise. Les élections étant terminées, le président des élections Pierre Mino clôt la période électorale. Il fait ensuite état des consignes aux administrateurs pour la tenue d'un conseil d'administration qui suivra la levée de l'assemblée leur permettant notamment d'élire les dirigeants (présidence, vice-présidences, secrétariat et trésorerie).</i></p> <p>M. Mino remercie chaleureusement les administratrices qui ne se représentent pas :</p> <p>Michèle Lavoie - Territoires</p> <p><i>Les membres et les partenaires présents à Lac-Mégantic ont applaudi sa contribution aux avancées des travaux du Conseil de la culture. Ils ont chaleureusement salué son dévouement qui a été ponctué d'importants engagements dont celui de représentante de la culture en Estrie au sein de la CRÉ et celui plus récent qui a donné lieu à la mise en œuvre de la Stratégie culturelle estrienne 2017-2022.</i></p> <p>Micheline Roy – Administratrice cooptée</p> <p><i>Micheline Roy est remerciée pour son engagement, à la fois soutenu, exemplaire et inestimable au sein du Conseil de la culture de l'Estrie. Cet investissement personnel pour la collectivité est présent depuis son entrée en poste comme administratrice. Les administrateurs et le personnel s'entendent pour te témoigner leur plus vive reconnaissance pour son imposante contribution au développement culturel en soutenant plusieurs comités de travail, dont ceux des États généraux des arts et de la culture de l'Estrie</i></p>	

Pierre Mino termine en remerciant les membres du personnel :

Hélène Blais, agente de développement et conseillère en communication
Christiane Bonneau, coordonnatrice du service de la formation continue (remplacement)
Christelle Couplier, adjointe administrative : services de comptabilité
Guillaume Houle, agent de développement : concertation et service-conseil
Marianne Mondon, agente de développement et coordonnatrice du service de la formation continue

13.0	Période de discussions et d'échanges avec les membres
	<p>L'assemblée prend un moment pour échanger sur les travaux du Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) et sur divers éléments de l'actualité qui retiennent son attention.</p> <p>Pierre Mino encourage les artistes et les travailleurs culturels à participer aux travaux de concertation du Conseil et à l'informer de leurs réalisations.</p>
14.0	Levée de l'assemblée
	<p>Sur une proposition de Marie Robert, appuyée par Sylvie Luce Bergeron, il est convenu de procéder à la levée de l'assemblée à 16 h 30.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. CCEAGA20180614-no 08</p>

Christelle Couplier, Secrétaire de l'AGA

Patrick Falardeau, Secrétaire du conseil d'administration 2017-2018

Rencontre du conseil d'administration après l'AGA

Les administrateurs du nouveau conseil d'administration se retirent pour tenir une courte rencontre et procéder à la nomination des membres du comité de direction.

Les membres du Comité de direction 2018-2019 :

- **Sylvie Luce Bergeron**, du secteur des Communications, à la **présidence**;
- **Angèle Séguin**, du secteur du Théâtre, à la **vice-présidence**;
- **Raphaël Bédard-Chartrand**, du secteur de la Relève, à la **vice-présidence**;
- **Patrick Falardeau**, du secteur Lettres, livre et oralité, au **secrétariat**;
- **André Cayer**, du secteur de la Musique, à la **trésorerie**.

MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA – 14 juin 2018

Nom	Prénom	Organisme représenté (s'il y a lieu)
Beudet	Joannie	
Beauséjour	Édith	<i>Les Chemins errants</i>
Bédard-Chartrand	Raphaël	<i>Les Correspondances d'Eastman</i>
Bergeron	Sylvie Luce	<i>Cégep de Sherbrooke, CFLX</i>
Boucher	Étienne-Alexis	<i>Paysages éclatés - Festival Masqu'alors</i>
Bourassa	Benoit	<i>P'tit Bonheur de Saint-Camille</i>
Carbonneau	Valérie	<i>Comité arts et culture Rock-Forest-Ste-Élie-Deauville</i>
Cayer	André	<i>École de musique de l'Université de Sherbrooke</i>
Drolet	Clément	<i>Comité Arts et Culture Jacques-Cartier</i>
Falardeau	Patrick	<i>Biblio de Coaticook - ABIPE</i>
Ferland	Diane	<i>Corporation des métiers d'art du Québec en Estrie</i>
Giguère	Renée	<i>CommuniqueWeb</i>
Hébert	Louis-Philippe	<i>Conquistador - Artiste - Arts de la scène</i>
Javaux	Pierre	<i>Cinéaste – vidéaste - Cinésis</i>
Labrie	Martin	<i>Cégep de Sherbrooke</i>
Lansiaux	Géraldine	<i>Chemin des Cantons</i>
Lavoie	Daniel	<i>Médiathèque Nelly-Arcan</i>
Lavoie	Michèle	<i>Table de concertation culturelle MRC de Coaticook</i>
Lépine	Ann-Janick	<i>Ville de Sherbrooke</i>
Montiel	Marie	<i>Artiste – Arts visuels</i>
Messier	Brigitte	<i>Réseau Centre</i>

SUITE – MEMBRES EN RÈGLE présents à l'AGA – 14 juin 2018

Nom	Prénom	Organisme représenté (s'il y a lieu)
Paquet	Pierre	Comité culturel Mégantic
Rheault	Nancy	Compagnie de danse Sursaut
Rivard	Ida	Artiste - Arts visuels
Robert	Marie	Association des auteures et auteurs de l'Estrie
Roy	Alexandra	MRC de Memphrémagog
Roy	Micheline	Retraitée - Milieu de l'éducation
Séguin	Angèle	Théâtre des Petites Lanternes
Tremblay	Madeleine	Festival-concours de musique de Sherbrooke et de la région de l'Estrie

MEMBRES ASSOCIÉS & OBSERVATEURS présents à l'AGA – 14 juin 2018

Nom	Prénom	Organisme représenté (s'il y a lieu)
Audet	Sylvia	Artiste - Arts visuels
Cantin	Marc	MRC des Sources
Charrette	Nicole	Municipalité de Piopolis
Charrois	Éric	CPA auditeur, CGA
Doyon	Paul	2 ^e représentant - Comité arts et culture Rock-Forest-Ste-Élie-Deauville
Fecteau	Marielle	MRC du Granit, présidente de l'AGA
Ferlandt	Marilou	Artiste - Arts de la scène
Nadeau	Mélanie	M la créativité

SUITE – MEMBRES ASSOCIÉS & OBSERVATEURS présents à l'AGA – 14 juin 2018

Nom	Prénom	Organisme représenté (s'il y a lieu)
Provencher	Danièle	Municipalité Audet
Roy	Diane	Médiathèque Nelly-Arcan
Roy	Robert G.	MRC du Haut Saint-François
Therrien	Pierre	MRC des Sources
Villeneuve	Vicky	Tourisme Cantons-de-l'Est

PERSONNEL du Conseil de la culture de l'Estrie

Pierre Mino	<i>Directeur général</i>
Hélène Blais	<i>Agente de développement et conseillère en communication</i>
Christiane Bonneau	<i>Coordonnatrice du service de la formation continue (remplacement)</i>
Christelle Couplier	<i>Adjointe administrative : services de comptabilité</i>
Guillaume Houle	<i>Agent de développement : concertation et service-conseil</i>
Marianne Mondon	<i>Agente de développement et coordonnatrice du service de la formation continue</i>